

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.642.052.1 DU 14 OCTOBRE 1992

Dispositif mesureur de charge PHILIPS modèle PR 1594

(CLASSE IIII)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

Société PHILIPS, Meiendorferstrasse, 205, Hambourg (Allemagne).

DEMANDEUR

Société PHILIPS, 105, rue de Paris, 93002 Bobigny.

OBJET

La présente décision complète les approbations de modèle prononcées par décision n° 89.2.14.636.1.4 du 8 décembre 1989 (1) et par décision n° 91.00.642.017.1 du 9 septembre 1991 (2).

CARACTERISTIQUES

Le dispositif mesureur de charge PHILIPS modèle PR 1594 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par une modification de l'unité de dialogue avec l'opérateur, à savoir le clavier, l'affichage et la présentation de la face avant. Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, de vérification, les restric-

tions d'emploi, les indications particulières et les scellements ne sont pas modifiés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du numéro d'approbation de modèle qui est remplacé par celui figurant dans le titre de la présente décision.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE

Notice descriptive commune avec celle du dispositif mesureur de charge PHILIPS modèle PR 1594, classe III, approuvé par la décision n° 92.00.642.051.1 du 14 octobre 1992 (3).

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1989, page 1523.

(2) *Revue de Métrologie*, septembre 1991, page 967.

(3) *Revue de Métrologie*, octobre 1992, page 1567.